

Équipements requis et recommandés

Les patineurs du Patinage Plus doivent avoir les équipements suivants :

- Un casque certifié et homologué CSA

L'autocollant d'homologation CSA est facilement visible à l'arrière du casque.



**** Casque usagé ? Pensez à vérifier que l'autocollant est bien présent et que la date d'expiration n'est pas dépassée ! ****

Les casques de ski, de planches à roulettes, de vélo etc sont interdits.

Le port du casque est obligatoire jusqu'à la réussite de l'étape 5.

- Une paire de gants ou de mitaines

Pas de mitaines « peluche » ni de gants de hockey.



- **Des vêtements adaptés** à la température et qui ne gênent pas le mouvement ni qui ne traînent à terre (le patin doit être dégagé).
- **Une paire de patins**

Nous vous recommandons des patins à lacets, de patinage artistique ou de hockey (pour les débutant seulement).

Pour le semi privé, les patins artistiques sont fortement recommandés.



Nous **ne recommandons pas** les patins moulés, avec des boucles. Les enfants avec ce type de patins ont davantage de difficultés sur la glace.



N'hésitez pas à nous écrire pour obtenir des conseils ou des adresses pour vous procurer l'équipement 😊